



**Projet « Appui aux initiatives entrepreneuriales et promotion du fonio »**

E-mail : [ld-natitingou@louvaincooperation.org](mailto:ld-natitingou@louvaincooperation.org)

☎ (00229) 23 82 03 88 Natitingou BP : 400 Natitingou GSM : 97 97 62 22/ 95 57 49 91

## **Note méthodologique pour l'opérationnalisation de l'Observatoire Economique (OE)**

Avril 2017

## Tables des Matières

.....	1
Projet « Appui aux initiatives entrepreneuriales et promotion du fonio » .....	1
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	3
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	4
2. DÉFINITION DE L'OBSERVATOIRE .....	5
3. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE .....	5
4. ANCRAGE DE L'OE.....	5
5. DOMAINES D'INTERVENTION DE L'OE .....	6
a. Habitat, démographie .....	6
b. Transport et communication.....	6
c. Activités agro-pastorales .....	6
d. Transformation des produits agricoles (notamment soja, riz, fonio, transformation des fruits et légumes, produit de cueillette) : .....	7
e. Environnement .....	7
f. Tourisme/Hôtellerie/Artisanat .....	7
g. Entreprises.....	8
h. Emploi des jeunes et formations professionnelles/universitaires .....	8
i. Financement.....	8
j. Fiscalité (en lien avec les entreprises).....	9
6. SOURCES D'INFORMATIONS.....	9
7. FONCTIONNEMENT DE L'OE.....	9
7.1. Organisation à mettre en place .....	9
7.2. Méthodologie et nature des données à collecter .....	10
7.4. Périodicité de diffusion.....	10
8. ESTIMATION DU COÛT DE L'OBSERVATOIRE .....	10
8.1. Coût de lancement .....	10
8.2. Budget estimatif de chaque parution et pour la durée du projet.....	11
9. SUIVI ET ÉVALUATION DE L'OBSERVATOIRE .....	11
9.1. Mécanisme de suivi (indicateurs, responsabilité du suivi, etc.).....	11
9.2. Evaluation annuelle de l'OEL .....	11
10. OUTILS DE L'OBSERVATOIRE .....	12
11. FEUILLE DE ROUTE POUR L'OPÉRATIONNALISATION DE L'OE .....	12

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ABMCQ	Agence Béninoise de la métrologie et du Contrôle de la Qualité
ADG	Aide aux Développement Gembloux
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMSANA	Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora
AT/AEEF	Assistant Technique en charge de l'Amélioration de l'Environnement Economique et de la Formation
AT/MIP	Assistant Technique en charge des Microprojets
ATDA	Agence Territoriale pour le Développement Agricole
AT-SE/UGP	Assistant Technique Suivi-Evaluation/Unité de Gestion du Projet de LD/AMSANA
C/SICAD/Mairie	Chef Services Information, Communication, Archives et Documentation de la Mairie
C/SPDL	Chef Service Planification et Développement Local
CANEL	Cellule d'Animation Economique Locale
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCP/EPCI	la communauté des communes de la Pendjari/Etablissement Public de Coopération Intercommunale
CLE	Conseiller Local d'Entreprise
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
DDPD	Direction Départementale de la Prospective et du Développement
DRAO	Direction Régionale Afrique de l'Ouest/LD
GEL	Guichet d'Economie Locale
IMF/SFD	Institution de Micro finance/Systèmes Financiers Décentralisés
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LD	Louvain Coopération
OE	Observatoire Economique
PF/SAN	Point Focal Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PLS	Prestataire local de Service
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
R/UGP	Responsable de l'Unité de Gestion du Projet
RD-SAE	Responsable Domaine Sécurité Alimentaire et Economique
SG/Mairies	Secrétaire Général de la Mairie

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'intervention de LD dans le cadre du programme AMSANA, est placée sous le Résultat intermédiaire 2: « **Les populations bénéficient de services économiques adaptés pour l'augmentation et la diversification de leurs revenus** », et sous le Sous-Résultat 1.4 « **Production améliorée du fonio pour l'auto-consommation et la commercialisation** ».

Pour l'exécution de ce projet, LD dispose comme partenaires opérationnels de l'ONG béninoise Guiche d'Economie Locale du Nord Bénin (GEL Nord Bénin) sur le volet Entrepreneuriat/ AGR dans les 4 communes d'intervention du programme AMSANA, et de l'ONG belge Aide au Développement Gembloux (ADG) sur le sous-volet production du fonio dans la Commune de Boukombé.

La présente note méthodologique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du sous-résultat 2.4 du programme AMSANA 5, intitulé : « **L'environnement de la zone du projet est favorable au développement de la professionnalisation de l'entrepreneuriat agricole et des exploitations familiales** ». Les deux principaux dispositifs proposés par LD pour l'atteinte de ce sous-résultat portent sur i) la création et l'animation de Cellules d'Animation Economique Locale (CANEL) au niveau des mairies de chacune des 4 communes d'intervention du projet, et ii) la mise en place d'un Observatoire Economique Local (OEL) pour l'ensemble de la zone du Projet.

Pour bien cerner les contours de ces deux instruments d'amélioration de l'environnement économique et partant de l'environnement des affaires dans la zone du projet, une étude de faisabilité a été réalisée. Cette étude a été confiée au cabinet Esperance 1 consulting et a permis d'explorer la pertinence des deux instruments au niveau des parties prenantes de la promotion de l'économie locale. Elle a permis d'interviewer divers acteurs du secteur privé, de la société civile, des collectivités territoriales, des Partenaires Techniques et Financiers, des services déconcentrés de l'Etat et des leaders d'opinion.

Les résultats de l'étude montrent l'engouement des acteurs pour combler le vide de la non-existence de structures d'animation de la vie économique locale dans les différentes communes d'intervention du programme AMSANA. Ils sont donc favorables à l'idée de mettre en place des CANEL dans chacune des quatre communes, et d'un Observatoire économique à l'échelle du territoire de la zone d'intervention du programme.

En effet, l'idée de la création d'un observatoire économique à l'échelle du territoire des 4 communes provient d'un certain nombre de constats, et dont les principaux sont :

- l'insuffisance de données socio-économiques spécifiques au territoire pour l'accompagnement des micro-entrepreneurs et des porteurs de projets ;
- l'insuffisance de données fiables et/ou la non diffusion de l'existant pouvant informer et inciter les investisseurs à s'installer sur le territoire ;
- l'insuffisance d'outil d'aide à la décision des communes et autres acteurs locaux ;

- l'insuffisance de visibilité sur les évolutions économiques et potentialités de développement futures du territoire ;
- le faible accès aux informations technico-économiques limitant de facto la prise d'initiatives en faveur de la promotion de l'économie locale ;

Fort heureusement, Le GEL Nord Bénin mis en place par les communes de Cobly, Matéri et Tanguiéta avec l'appui technique et financier de LD vient combler en partie ce déficit d'informations et d'accompagnement des porteurs d'initiatives économiques. Le GEL dispose de trois grands services dont le service information, sensibilisation et promotion. Ledit service est chargé entre autres de la collecte, de l'analyse et de la diffusion d'informations pouvant aider à impulser un réel développement économique des communes couvertes. Mais ce service a besoin d'être renforcé ; c'est ce qui est envisagé à travers de la mise en place d'un observatoire économique en son sein.

## **2. DÉFINITION DE L'OBSERVATOIRE**

L'observatoire économique (OE) est un dispositif dont le but est de renforcer le tissu économique local. Il est chargé de fournir des informations fiables à tous ceux qui voudront influencer par leurs actions le développement économique du territoire. C'est donc un outil d'aide à la décision qui permettra à toute personne intéressée d'avoir accès à diverses informations pour mieux appréhender l'économie locale : études, chiffres clés, statistiques, documents, etc.

L'OE recensera, traitera, analysera et diffusera des données socio-économiques du territoire, permettant ainsi aux acteurs locaux d'être régulièrement informés et d'en appréhender les différentes évolutions.

L'OE fonctionnera suivant un mode d'actualisation permanente et donnera lieu à la production de publications semestrielles voire annuelles, selon la périodicité des sources d'informations utilisées.

## **3. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE**

Cinq principaux objectifs sont visés par l'OE notamment:

- collecter, analyser et diffuser régulièrement des informations socio-économiques du territoire ; via différents canaux : journal du territoire (à créer), site web du GEL Nord Bénin, et site Web de la plateforme des GEL de LD en Afrique de l'Ouest, brochures, fora, conférences, radios locales, etc.
- réaliser des études thématiques spécifiques en cas de besoins ;
- fournir aux structures d'appui, des informations fiables leur permettant de mieux accompagner les entrepreneurs et porteurs de projets ;
- mettre à la disposition des acteurs locaux des données nécessaires pour la promotion de leur territoire (marketing territorial).

## **4. ANCRAGE DE L'OE**

L'OE sera géré par le GEL Nord Bénin, à travers son service chargé de l'information et de la communication. En effet, le GEL Nord Bénin offre trois grands services notamment :

- le service information, sensibilisation et promotion des entreprises ;

- le service appui-conseils en gestion ;
- le service formation.

Le premier information, sensibilisation et promotion des entreprises comporte en son sein des sous-services dont l'un est en charge de la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations socio-économiques en vue d'informer davantage les acteurs économiques locaux. Mais force est de constater que ce sous-service n'est pas suffisamment fonctionnel et a besoin d'être renforcé au travers d'un dispositif tel que la création d'un OE qui jouera le rôle de veille stratégique. La création de cet OE au sein du GEL trouve donc tout son fondement.

Pour des questions d'efficacité et d'efficience, il est souhaitable que le pilotage de l'OE implique chaque commune qui pourra responsabiliser un agent, notamment le Chef Service information de la mairie ou le Point Focal SAN, et dont le rôle sera d'accompagner le GEL dans la collecte des données sur le territoire communal.

Enfin, une implication possible des membres de la CANEL dans la collecte et la diffusion des données traitées par le GEL paraît nécessaire et stratégique.

## **5. DOMAINES D'INTERVENTION DE L'OE**

Pour le fonctionnement de l'OE, certaines thématiques ont été identifiées à titre indicatif. Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait évoluer en fonction des besoins des acteurs locaux et de l'évolution du contexte. Il s'agit :

### **a. Habitat, démographie**

- hydraulique urbaine, villageoise, agricole ;
- électrification (type, taux de couverture, etc.)
- zones d'activités commerciales (marchés et jour d'animation, boutiques marchandes, produits phares du territoire ou identité économique territoriale etc.) ;
- évolution et structure de la population (évolution par commune, par sexe, par âge, etc.) ;
- fécondité, espérance de vie, mortalité (taux de natalité, taux de fécondité par âge, espérance de vie, taux de mortalité...) ;
- famille (ménages, taille, situation matrimoniale, etc.) ;
- logement (nature, nombre au centre urbain par rapport aux habitants, nombre de logements en location, etc.) ;
- revenus (revenus selon le sexe, l'âge ; évolution des revenus, pouvoir d'achat, niveau de vie, revenu disponible des ménages, etc.) ;
- évolution du taux d'instruction/nombre de centres d'alphabétisation et effectif alphabétisé par an.

### **b. Transport et communication**

- téléphonie mobile et Internet (taux de couverture globale du territoire, nombre d'opérateurs GSM présents et leur couverture, nombre d'agglomérations importantes abandonnées, etc.) ;
- réseau routier (qui permettra d'évaluer l'accessibilité et la desserte du territoire).

### **c. Activités agro-pastorales**

- exploitations (exploitations familiales, entreprises agricoles, disponibilité en main d'œuvre, nature des équipements agricoles, etc.) ;
- pluviométrie (niveau de pluie, saisonnalité des productions, etc.) ;
- productions agricoles (par commune, par culture, superficies emblavés, rendements, etc.) ;
- productions vendues (quantités par commune et culture, principaux débouchés, autoconsommations, etc.) ;
- évolution des prix des produits, mécanismes de collecte des marchés vers les fermes et agglomérations ;
- types et formes d'élevage, transhumance et son impact sur le territoire ;
- évolution des cheptels ;
- foncier (mode d'acquisition et de gestion, sécurisation, etc.).

**d. Transformation des produits agricoles (notamment soja, riz, fonio, transformation des fruits et légumes, produit de cueillette) :**

- acteurs (nombre et statut par commune, capacité de production, etc.) ;
- produits (types, quantité et qualité de produits finis, emballages ou non, normes et traçabilité, etc.) ;
- infrastructure et équipement (types, accessibilité-coût, type de financement, conditions de fabrication, hygiène et assainissement, etc.) ;
- matières premières (disponibilité en quantité et en qualité, circuit d'achat, contractualisation, etc.) ;
- accès aux marchés (types de marchés, contrat de ventes, quantités vendues, chiffres d'affaires, évolutions des prix, etc.).

**e. Environnement**

- intégration environnementale (air, eau, sol, et biodiversité) ;
- agriculture durable, agro écologie (nombre de producteurs, superficie, cultures, et quantités produites, comparaison à l'agriculture classique) ;
- gestion des déchets solides (secteurs d'activités, quantité de déchets solides déversés dans l'environnement, mécanisme de pré-collecte, collecte, traitement) ; notamment dans les chefs-lieux des communes ;
- gestion des ressources naturelles et leurs impacts sur l'environnement.

**f. Tourisme/Hôtellerie/Artisanat**

**Tourisme :**

- dénombrement des sites et curiosités touristiques (lieu d'implantation, valeurs véhiculées, depositaires, etc.) ;
- types d'aménagement mis en place ;
- types d'organisation mis en place pour l'exploitation des sites (acteurs, rôles/responsabilités, etc.) ;
- outils de promotion (existence de circuits, communication, etc.) ;
- fréquentation (quantité, qualité, provenance des visiteurs, tarifications, etc.) ;
- revenus du tourisme (chiffres d'affaires réalisés par les opérateurs touristiques, nombre d'emplois créés, etc.).

**Hôtellerie :**

- catégorisation des hôtels (types d'hôtels, capacités d'accueil, services offerts, niveau de formation du personnel etc.) ;
- emplois générés (occasionnels, permanents) ;
- taux de fréquentation (provenance des clients, pouvoir d'achat, etc.) ;
- revenus générés, chiffre d'affaires.

**Artisanat :**

- corps de métier par commune, branches dominantes, etc. ;
- dynamisme des collectifs et associations d'artisans (nombre de membres, services offerts, renouvellement des instances, respect du genre, cotisations des membres, etc.) ;
- nombre de collectifs, d'associations et d'artisans fonctionnels ;
- évolution des artisans (revenus, nombre d'ateliers fonctionnels, nombre d'ouvriers et d'apprentis, participation aux foires, etc.) ;
- formations des apprentis (méthodes de formation, évaluations des apprentis, temps de formation par métier, etc.) ;
- installation des jeunes formés (taux d'installation, temps d'installation, type de financement pour l'installation, etc.) ;
- revenus et clientèle par commune et par métier.

**g. Entreprises**

- typologie et évolution des entreprises (créations et faillite des entreprises par an, créations selon l'origine, le secteur, la taille, le statut juridique, taux de survie des entreprises, répartition des créateurs selon formation, résidents, non-résidents etc.) ;
- revenus générés, chiffres d'affaires

**h. Emploi des jeunes et formations professionnelles/universitaires**

- emploi, population active (taux d'activités selon l'âge, selon le sexe, le secteur d'activité, taux d'actifs occupés, taux d'activités des jeunes...) ;
- chômage (taux de chômage, chômage par tranche d'âge, par sexe, par commune, taux de chômage selon le niveau de diplôme, etc.) ;
- établissements (publics, privés, types, capacité d'accueil, répartition géographique, etc.)
- élèves et étudiants (effectif d'élèves et étudiants, taux de scolarisation selon l'âge, le sexe, nombre d'étudiants par type d'établissements, localisation et spécialisation des établissements, etc.) ;
- diplômes, formation (selon l'âge, principaux diplômes délivrés, types d'établissements, formation professionnelle, etc.).

**i. Financement**

- répertoire des institutions de financement installées sur le territoire, les services offerts et leurs conditions d'accès ;
- financement des entreprises par les IMF/banques (masse critique d'argent injecté par an, comparée à la demande ; délai d'instruction des dossiers de crédit, etc.) ;
- dynamisme des IMF (taux de remboursement, secteurs financés, types d'entreprises ou d'activités financées, épargne locale mobilisée, coopération entre IMF, etc.).



- instruments de financiers publics et privés (fonds étatiques dédiés à l'entrepreneuriat, subvention des PTF, etc).

#### **j. Fiscalité (en lien avec les entreprises)**

- assiette fiscale
- Typologie des impôts et taxes
- Etc.

## **6. SOURCES D'INFORMATIONS**

Les sources d'informations possibles sont :

- Direction départementale de l'agriculture de l'Atacora ;
- Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA);
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- Direction Départementale de la Prospective et du Développement (DDPD) ;
- Services de météorologie,
- Agence Béninoise de la métrologie et du Contrôle de la Qualité (ABMCQ),
- Mairies,
- Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) ;
- Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans la zone,
- Centres de formation,
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)
- Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)
- Services des Impôts
- GEL Nord Bénin
- Etc.

## **7. FONCTIONNEMENT DE L'OE**

### **7.1. Organisation à mettre en place**

L'OE sera opérationnalisé par le GEL. En dehors de l'équipe du GEL (Directeur, AT, CLE, PLS) d'autres acteurs seront impliqués dans l'opérationnalisation notamment les PF/SAN, les chefs services information, communication, archives et documentation (C/SICAD/Mairie), la communauté des communes de la Pendjari/Etablissement Public de Coopération Intercommunale (CCP/EPCI), etc. Les CANEL serviront de sources d'informations pour l'identification de certaines thématiques/problématiques touchant au développement économique du territoire et qui ont fait l'objet d'échanges au cours de leur sessions.

## 7.2. Méthodologie et nature des données à collecter

Les données collectées et analysées feront l'objet de diffusion à l'échelle du territoire voire au niveau du département. La méthodologie comportera schématiquement les étapes ci-après :

Au début, l'OE focalisera son attention sur la consultation de données secondaires brutes, leur analyse et interprétation suivie de diffusion. A titre indicatif, la méthodologie à utiliser se déclinera en trois étapes notamment :

- identification des thématiques objets de diffusion ;
- identification des sources d'informations possibles ;
- centralisation des données secondaires à analyser ;
- analyse/traitement et interprétation suivie de diffusion selon les différents canevas et canaux de diffusion prévus à cet effet.

En cas de besoin, des enquêtes/études légères pourraient être réalisées en vue de mieux approfondir l'analyse d'une situation ou problème identifié. Le cas échéant, des outils seront conçus à cet effet et permettront de centraliser les données dans une base en vue d'être traitées, analysées et diffusées.

## 7.3. Canaux de diffusion

Pour la diffusion des informations, les canaux et supports ci-après pourraient être utilisés :

- les radios locales communautaires (Communiqués, émission, publi-reportage) ;
- les réseaux sociaux : WhatsApp, Facebook (audio, visuel, articles) ;
- le mail et le site web (audio, visuel, articles) ;
- l'affichage ;
- les brochures

## 7.4. Périodicité de diffusion

Un bulletin sera édité et diffusé de façon semestrielle. Outre les canaux ci-dessus cités, d'autres canaux pourraient être utilisés en cas de besoin.

# 8. ESTIMATION DU COÛT DE L'OBSERVATOIRE

## 8.1. Coût de lancement

Pour l'opérationnalisation de l'OE, une étape de mise en place et de lancement s'avère indispensable.

Activités	Année 1	Année 2
Réalisation de l'étude de faisabilité	0	0
Mise en place : formation de l'équipe de rédaction sur la conception d'un bulletin d'information et/ou organisation de voyages d'échange au niveau national ou sous régional	0	2.500.000FCFA
Acquisition d'un logiciel de conception de maquette du bulletin et d'autres supports de diffusion	0	1.500.000FCFA
Recrutement d'un prestataire spécialisé en communication pour 6 mois	0	1.500.000FCFA

## 8.2. Budget estimatif de chaque parution et pour la durée du projet

Activités/parution	Pour une parution	Pour une année	Pour 2017-2020
coût de collecte des données	250.000 FCFA	500.000FCFA	2.000.000 FCFA
Traitement, analyse et élaboration du bulletin de l'observatoire	100.000	200.000	800.000FCFA
coût par édition (500 exemplaires)	1.000.000FCFA	2.000.000FCFA	8.000.000FCFA
coût pour diffusion	300.000FCFA	600.000FCFA	2.400.000FCFA

## 9. SUIVI ET ÉVALUATION DE L'OBSERVATOIRE

### 9.1. Mécanisme de suivi (indicateurs, responsabilité du suivi, etc.)

La responsabilité du suivi de l'OE incombe à l'AT/AEEF du GEL sous la supervision du Directeur du GEL. Des indicateurs d'activité et d'effets impacts sont prévus en vue de mieux apprécier la pertinence du dispositif. Ces indicateurs sont consignés dans le tableau ci-après :

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte
Nombre de Numéro de bulletins parus	Le nombre de bulletins édités	Dénombrement des numéros parus	Copie de chaque parution	Annuelle
le nombre de bulletins édités et diffusés par an et le nombre de personnes touchées par la diffusion	Appréhender la masse/volume de distribution des bulletins	Dénombrement	Bon de commande, Bordereau de livraison	Annuelle
Taux de satisfaction des abonnés/utilisateurs des informations reçues	Il mesure la satisfaction des utilisateurs sur les types d'informations fournies	Nombre de personnes satisfaits/Nombre de personnes interviewées	Rapport d'enquêtes de satisfaction	Biennale
Taux d'utilisation des informations reçues par les abonnés/utilisateurs	Il mesure quantité d'informations pertinentes ayant fait objet de prise de décisions par les abonnés/utilisateurs	Nombre d'informations utilisées/Nombre d'informations reçues	Rapport d'enquêtes	Biennale

### 9.2. Evaluation annuelle de l'OEL

L'OEL sera évalué à la fin de chaque année. A ce titre, le niveau d'atteinte des indicateurs ci-dessus (liste non exhaustive) sera évalué. Cette évaluation pourrait déboucher sur des réorientations en vue de mieux impacter les utilisateurs/lecteurs

Le tableau ci-dessous renseignera l'évolution des indicateurs prévus à cet effet

Revue des activités planifiées (période de xxxxà xxxxx)	Statut			Résultats attendus	Indicateurs	Résultats atteints au 31 Décembre de l'année	Taux de réalisation de l'indicateur	Justification des écarts
	Réalisé	Réalisé partiellement	Reporté					

## 10. OUTILS DE L'OBSERVATOIRE

- Outils de collecte de données par thème
- Outils de dépouillement
- Format de présentation par nature de canal de diffusion
- Base de données pour encodage, traitement et analyse des données récoltées
- Listing des indicateurs de suivi des activités de l'OE et responsabilités
- Canevas de l'évaluation annuelle des activités de l'OE

## 11. FEUILLE DE ROUTE POUR L'OPÉRATIONNALISATION DE L'OE

Pour l'opérationnalisation de l'OE, la feuille de route ci-après est proposée à titre indicatif

<i>Etapas</i>	<i>Activités</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Méthode de travail/outils</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsable</i>	<i>Acteurs à impliquer</i>	<i>Coût</i>
<b>Appropriation de l'outil et du processus de son opérationnalisation par les acteurs concernés</b>								
01	Revue des conclusions de l'étude de faisabilité et validation de la note méthodologique de mise en œuvre opérationnelle de l'OE	Passer en revue les différents points d'attention suggérés par le rapport de l'étude de faisabilité et harmoniser les compréhensions des uns et des autres	Atelier à Natitingou	Le manuel d'opérationnalisation de l'OE est validé	Période 11 au 20 avril 2017	RD/SAE	AT/UGP AT et D/GEL R/UGP	À coupler avec l'atelier interne sur les CANEL (voir document d'opérationnalisation des CANEL)
	Affinement des indicateurs d'activités et de performance de l'OE et de la feuille de route pour son opérationnalisation	Formuler des indicateurs d'activités et de résultats pour apprécier la performance de l'OE		Les indicateurs d'activités et de résultats sont formulés/affinés		RD/SAE	AT/UGP AT et D/GEL R/UGP	Idem
02	Organisation d'un atelier régional d'échange avec les parties prenantes sur le processus d'opérationnalisation de l'OE (couplée avec l'atelier régional CANEL)	Informers tous les acteurs concernés sur le processus d'opérationnalisation	Atelier à Tanguiéta avec toutes les parties prenantes au processus	Les acteurs impliqués sont informés sur le processus et sur leurs rôles dans le fonctionnement et la pérennité de l'OE	Mai-juin 2017	DE/GEL	AT/UGP AT et CLE/GEL R/UGP, PF/SAN, C/SPDL, C/SICAD, SG des Mairies, Responsable CCP/EPCI	PM (voir atelier régional CANEL)
<b>Mise en route et opérationnalisation de l'OE</b>								
	Organisation d'une tournée au niveau des 4 communes	Informers et communiquer autour de l'OE	Séance de travail par commune avec présentation sur	Les élus et autres acteurs locaux sont suffisamment	Jun 2017	DE/GEL	Les 2 AT/GEL, les CLE et PLS et le R/UGP, les élus communaux, les chefs services	PM (à titre indicatif, 180.000FCFA soit 45.000FCFA)

<b>Etapas</b>	<b>Activités</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Méthode de travail/outils</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Responsable</b>	<b>Acteurs à impliquer</b>	<b>Coût</b>
	pour informer les élus locaux et autres acteurs locaux sur l'OE		l'outil OE	informés sur l'OE et le processus de son opérationnalisation			déconcentrés de l'Etat et autres acteurs locaux à identifier (maximum 30 participants/commune)	par commune : 1 collation pour 30 participants au maximum)
03	Recrutement d'un prestataire spécialisé en communication pour appuyer l'équipe du GEL pendant 6 voire 12 mois	Disposer de compétences pour animer l'OE pendant une période donnée		L'équipe du GEL a été étoffée en ressources humaines	Juillet	DE/GEL	Les AT/GEL, R/UGP, AT-SE/UGP	20.000FCFA
03	Mise en place de l'équipe de pilotage (GEL, UGP et CCP/EPCI) et formation de l'équipe de rédaction sur la démarche et les outils d'élaboration d'un bulletin d'information et sur les règles/codes déontologiques Ou Organisation d'une	Renforcer les capacités de l'équipe de rédaction et de collecte d'informations sur les différents outils pour concevoir le bulletin	Atelier de formation à Tanguiéta (en faisant recours à un spécialiste en la matière) Les PLS seront formés à leur tour par le GEL et seront utiles pour la collecte de données	Les capacités des membres de l'équipe de conception et de collecte de données sont renforcées	Juillet 2017	DE/GEL	R/UGP AT/GEL AT/UGP CLE/GEL Responsable CCP/EPCI, prestataire recruté par le GEL (le cas échéant)	2.500.000FCFA y compris les honoraires du spécialiste/expert

<i>Etapes</i>	<i>Activités</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Méthode de travail/outils</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsable</i>	<i>Acteurs à impliquer</i>	<i>Coût</i>
	visite d'échange au niveau national/sous régional pour visiter des initiatives similaires							
04	Acquisition et installation d'un logiciel de conception de bulletin et formation de l'équipe du GEL sur son utilisation	Renforcer les capacités du GEL sur la production numérique de bulletins	Atelier de formation avec le concepteur du logiciel. Cette formation pourrait être couplée avec la formation précédente au cas où le spécialiste dispose d'un logiciel du genre ou en maîtrise la conception	Les capacités du GEL sont renforcées	Septembre 2017	DE/GEL	AT/GEL Secrétaire-Comptable GEL	1.000.000FCFA
05	Collecte des données pour édition du bulletin de l'OE	Disposer d'une banque d'une banque de données quantitatives et qualitatives à traiter et à analyser pour renseigner le bulletin de l'OE	consultation de données secondaires auprès des acteurs cités au point 8.2	Les données sont collectées, auprès des acteurs identifiés	Juillet-Août-septembre 2017	AT/AEEF	D/GEL, R/UGP AT/MIP, CLE, PLS AT-SE/UGP Membres des CANEL	500.000FCFA/pa rution soit 1.000.000FCFA/ année
06	Traitement, analyse et élaboration du bulletin de	analyser les tendances et faire des commentaires dans le bulletin	La base de données conçue par le GEL sera utilisée à cet	Les données sont traitées et analysées et le bulletin est	A partir de septembre 2017	AT/AEEF	D/GEL, R/UGP AT/MIP, CLE, PLS AT-SE/UGP, RD-SAE	100.000FCFA (atelier interne équipe de pilotage)

<i><b>Etapas</b></i>	<i><b>Activités</b></i>	<i><b>Objectifs</b></i>	<i><b>Méthode de travail/outils</b></i>	<i><b>Résultats attendus</b></i>	<i><b>Calendrier</b></i>	<i><b>Responsable</b></i>	<i><b>Acteurs à impliquer</b></i>	<i><b>Coût</b></i>
	l'observatoire		effet. Le logiciel qui sera installé au niveau du GEL servirait également	élaboré				
07	Edition du bulletin	Rendre disponible et en grand nombre le bulletin en grands nombre	Une entreprise d'édition sera sollicitée pour l'édition selon les règles de l'art	Le bulletin est édité en nombre suffisant et diffusable	Septembre-octobre 2017	D/GEL	R/UGP AT/MIP, CLE, PLS AT-SE/UGP	2.500.000FCFA
08	Diffusion du bulletin	Partager/rendre disponible le bulletin et recueillir les feedback des lecteurs	Les radios locales, l'internet et les réseaux sociaux seront utilisés comme canaux. Les outils à utiliser sont : - Support du bulletin, - brochure/prospectus pour synthèse	Les bulletins de l'OEL sont diffusés à travers des canaux appropriés	A partir d'octobre 2017	AT/AEEF,	D/GEL, Secrétaire-Comptable/GEL, R/UGP AT/MIP, CLE, PLS AT-SE/UGP, RD-SAE, DRAO, partenaires AMSANA et leurs partenaires locaux, ONG de développement, membres des CANEL, etc.	300.000FCFA par numéro du bulletin soit 600.000FCFA/an née